

d'opérations -cessions de parts ou de fonds- a augmenté de 8 %, indique Interfimo dans son étude annuelle.

Fluide et dynamique, c'est ainsi que Jérôme Capon, directeur du réseau d'Interfimo décrit un marché qui a enregistré

1 606 opérations en

2023 (747 mutations de parts

contre 859 mutations de fonds), contre 1 490 un an auparavant. « Cette belle progression, qui fait fi d'un contexte économique incertain, a sans nul doute été soutenue par des mesures fiscales, telle celle favorisant l'amortissement des fonds. Celles-ci ont indéniablement profité au marché », constate-t-il. La confiance dans l'officine ne tarit pas, remarque de son côté, Thomas Morgenroth, vice-doyen en charge de Territoire et Partenariats à l'UFR des Sciences de santé et du sport à Lille, pointant un ratio de 81 mutations pour 1 000 officines, alors que l'année 2022 n'en avait comptabilisé que 73.

Les prix tendent à se raisonner. La tendance à la baisse observée au dernier trimestre 2022 s'est confirmée en 2023. Les officines d'un chiffre d'affaires supérieur à 1,2 million d'euros se sont cédées en moyenne à 84 % de leur chiffre d'affaires, soit trois points de moins qu'en 2022. Les petites officines, celles dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1,2 million d'euros ont, quant à elle, été valorisées en moyenne cinq points en dessous du niveau de 2022, soit à 59 % de leur chiffre d'affaires. « En 2023 également, une tendance baissière est remarquée au quatrième trimestre, les officines de plus de 1,2 million d'euros s'étant cédées à 82 % de leur chiffre d'affaires », relève Jérôme Capon sans pour autant pouvoir présager de l'évolution sur l'année en cours.

Si l'on retient l'excédent brut d'exploitation (EBE) comme critère de valorisation, ce coefficient subit lui aussi une inflexion. Ainsi, le prix des officines d'un chiffre d'affaires supérieur à 1,2 million d'euros a été estimé à 6,4 fois l'EBE retraité, contre 6,7 en 2022. Interfimo plaide désormais pour croiser trois indicateurs : le *ratio* sur le chiffre d'affaires, l'EBE et la marge brute. Ce dernier indicateur a pour avantage de prendre en compte le poids des médicaments chers sur la rentabilité de l'officine. En introduisant ce nouveau multiple, Interfimo constate que le prix moyen de l'officine de plus d'1,2 million d'euros de chiffre d'affaires équivaut à 2,7 fois sa marge brute. Les plus petites officines, quant à elles, se sont vu appliquer un coefficient atteignant 1,9 fois leur marge brute. « Il s'agira désormais de vérifier la pertinence de ce nouvel indicateur et un pilotage s'avère indispensable », précise Jérôme Capon, estimant que l'application d'un troisième indicateur permet d'éviter la surpondération de la notion de chiffre d'affaires dans la fixation du prix.

S'il permet de gommer certains biais, notamment celui des chiffres d'affaires gonflés artificiellement par les médicaments chers, ce nouveau critère ne contribuera pas à atténuer les disparités qui continuent à creuser le marché. Entre typologies d'officine, tout d'abord, les plus grosses d'entre elles, c'est-à-dire d'un chiffre d'affaires supérieur à 2,4 millions d'euros, étant valorisée 2,9 voire 3 fois leur marge brute. Mais aussi entre les lieux d'implantation. L'héliotropisme, qui domine le marché de la transaction depuis plusieurs années, perdure. C'est toujours en Occitanie et en PACA que les officines se cèdent à des prix supérieurs au marché, soit à 7 fois leur EBE.



Crédit photo : DD